

Pétition pour la défense des CDD de l'Agence

L'accroissement de la précarité à l'AFP prend des dimensions inquiétantes.

La situation des CDD s'est nettement dégradée depuis le début de l'année 2009. Soit ces CDD ont connu leurs premiers dépassements de carences, soit, quand ils en avaient déjà subis, ces dépassements se sont prolongés, pour atteindre parfois plusieurs mois. Pendant que l'on dit à ces derniers que l'on n'a rien pour eux, que les temps sont durs, de nouveaux CDD ayant passé des tests arrivent dans les services. Lesquels services tournent parfois avec 25% de CDD occupant des postes de CDI...

La situation de précarité s'aggrave également pour de nombreux pigistes dont certains sont quasi-permanents depuis des années.

Voici quelques témoignages révélateurs:

« Les samedis soir au desk sport, il n'est pas rare que l'équipe soit ainsi organisée: un chef de vacation CDI et 5 CDD.

« l'AFP ne me propose rien cet été et si je ne trouve pas ailleurs, le RSA me tend les bras »
« Difficile de trouver un appartement avec des CDD à intervalles irréguliers ».

« Quand on touche un salaire de catégorie 1, on reçoit 1.250 euros par mois de chômage et on ne les touche pas toujours en intégralité car on doit aussi avoir une période de carence de chômage... »

En conséquence, l'intersyndicale toutes catégories appelle l'ensemble du personnel à signer la pétition ci-dessous.

Si cet appel devait rester lettre morte, l'intersyndicale se verrait contrainte à court terme d'appeler à un arrêt de travail jusqu'à obtention de ces légitimes revendications.

Voici le texte de la pétition:

“Nous soussignés, salariés de l'ensemble des services et bureaux de l'AFP, demandons à la direction un plan de titularisation sur deux ans maximum des plus anciens CDD de l'agence et exigeons que les CDD déjà confirmés se voient à nouveau confier des contrats réguliers à l'issue de leur période de carence légale. Nous demandons également que les pigistes à plein temps soient titularisés.”

Nom	Prénom	Service ou Bureau	Signature

NB: Pour le siège, des exemplaires à signer de ce texte seront distribués dans tous les services et devront être retournés au secrétariat du CE. Pour les bureaux de province et de l'étranger, vous pouvez adresser collectivement ou non cette pétition au numéro de fax suivant: 01 40 41 73 00 (fax du CE); ou, non signée, mais depuis votre mail personnel AFP, à cette adresse: philippe.faye@afp.com (secrétaire du CE)